

Soit dit en passant, je voudrais féliciter le député de York-Melville (M. Nystrom) d'avoir soulevé la question de privilège ce matin à la Chambre, car cela a permis aux représentants de tous les partis de manifester leurs sentiments à propos de la question qu'il a soulevée. Nous avons de quoi être fiers devant l'unanimité suscitée chez les députés par certains commentaires prononcés à l'extérieur de cette enceinte.

Je connais les différends qui existent depuis toujours entre l'Est et l'Ouest, et entre chacune des régions, je connais les malentendus qui, malheureusement, se multiplient au lieu de diminuer. Nous devons peut-être cette situation aux communications modernes qui nous permettent de prendre instantanément conscience des avantages et des désavantages qu'offrent les régions. Il semble parfois que nous ayons oublié les espoirs et les rêves des Pères de la Confédération, qui les soutenaient dans leur lutte en vue d'unir cette vaste contrée en une seule et grande nation.

Pour bien remplir nos obligations à la Chambre des communes, nous ne devons pas oublier que nous sommes tous unis par un lien commun—oui, nous tous Canadiens. Que nous ayons été élus dans l'Est ou dans l'Ouest, nous l'avons été pour représenter nos concitoyens au Parlement du Canada. Cette institution constitue le Canada et pour bien accomplir notre tâche en tant que représentants élus, il nous faut travailler à un objectif commun dont une partie consiste à mieux comprendre nos concitoyens et les problèmes particuliers à chacune des régions.

Des voix: Bravo!

M. Ferguson: A mon avis, le discours du trône a bien cerné notre héritage et nos objectifs quand il s'engage à veiller à ce que le Canada demeure, et je cite:

... un pays fort, qui commande en premier lieu la loyauté de tous ses citoyens; un pays où l'on considère la diversité comme un atout et non comme un fardeau; un pays dont la population accepte de partager d'abord ses richesses avec les plus démunis; un pays où l'on favorise l'initiative, où l'on voit l'audace d'un bon œil et où l'on encourage l'esprit d'entreprise; un pays dont les habitants savent ouvrir leurs yeux, leur esprit et leur cœur à la grande famille des nations, et refusent de confondre leurs propres frontières avec les limites de l'univers.

Nous avons un fort beau et grand pays qui jouit de ressources naturelles et humaines aussi vastes que multiples. Nous devons envisager l'avenir avec optimisme et dûment planifier l'exploitation des richesses du pays. Bien entendu, nos concitoyens sont notre plus grande ressource. Encourageons nos jeunes gens à visiter le pays afin qu'au contraire de leurs aînés, ils soient en mesure de comprendre la diversité dont est composé le Canada et les cultures qui distinguent aussi nettement son identité. J'ai la chance que mes enfants aient pu parcourir le pays d'ouest en est pour voir et comprendre son immensité et sa grandeur. Je suis également fier qu'ils aient appris à communiquer avec les Canadiens dont la langue maternelle est le français, comme avec ceux dont c'est l'anglais.

Un autre potentiel qui m'emballé, c'est celui de nos ressources renouvelables; sur ce plan-là également nous faisons l'envie

L'Adresse—M. Ferguson

du monde par la possibilité que nous avons d'exploiter autant de sources d'énergie. Comme les premiers pionniers du pétrole, nous voyons maintenant beaucoup de jeunes entrepreneurs récupérer les ordures culturelles et ménagères d'une façon qui nous permettra d'économiser nos ressources non renouvelables. Nous sommes emballés par un procédé efficace de chauffage que les jeunes de ma circonscription sont en train de mettre au point, procédé qui utilisera des matières actuellement considérées comme déchets. J'ai bon espoir que la Société canadienne des formes nouvelles d'énergie viendra en aide à ces pionniers et à ces entrepreneurs. Les énergies de remplacement sont là, et il faut savoir y recourir le plus rapidement possible.

L'esprit qui se dégage du discours du trône est celui d'une mise en œuvre du potentiel de notre pays, et j'y note avec plaisir l'intention de créer la Société canadienne d'exportation des produits agricoles qui permettra à nos producteurs d'exporter sous l'étiquette canadienne, au lieu de se concurrencer d'une province à l'autre à l'étranger. Cet instrument nous permettra de nous attacher à des marchés bien définis et d'élargir notre volume de ventes à l'étranger, en utilisant une ressource renouvelable canadienne. Nous sommes un des rares pays à disposer de mécanismes permettant de planifier notre production en vue d'un marché bien précis et de vendre dans le cadre d'accords à long terme. Cette heureuse initiative aura des retombées sur le plan de la création d'emplois, et elle va rendre de grands services aux petites entreprises et à notre industrie agro-alimentaire.

Elle va non seulement améliorer notre balance commerciale au profit de l'ensemble de la société, mais permettre à nos agriculteurs de pratiquer cette collaboration entre Canadiens qu'avaient prévue les Pères de la Confédération.

Monsieur l'Orateur, puis-je dire qu'il est 4 h 30?

● (1630)

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! Comme il est 4 h 30 de l'après-midi, il est de mon devoir, en conformité des dispositions du paragraphe (4) de l'article 38 du Règlement, d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de l'amendement dont la Chambre est maintenant saisie. Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés: